

PROJET TERRITORIAL DU HANDBALL BOURGUIGNON

DECLINAISON A LA SAONE ET LOIRE **POUR L'OLYMPIADE 2012-2016**

a élaboré un projet territorial pour l'ensemble du territoire bourguignon qui développe des actions concernant les cinq axes
naise de Handball :

- Le développement
- La gouvernance
- Le haut niveau
- La formation
- La communication

ntité de Saône et Loire s'implique totalement dans le projet bourguignon. Néanmoins, compte tenu des spécificités départe
ris, à partir du diagnostic du comité et des besoins exprimés au cours des rencontres du comité avec les clubs, une réflexion p
les actions complémentaires adaptées aux enjeux et aux problématiques de son territoire en cohérence avec le projet territorial

on des emplois (du comité et des clubs), le développement du nombre de licenciés en direction de tous les publics, l'améliora
ne te Loire, la formation des acteurs (entraîneurs, arbitres, dirigeants, joueurs) et la communication sont au centre des préc

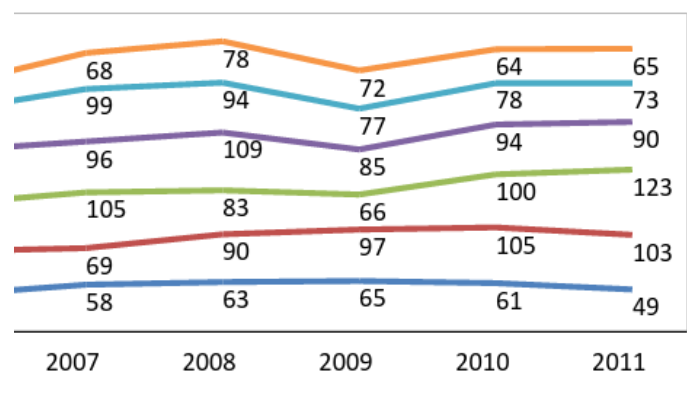
aison du Projet Territorial

ESE DU DIAGNOSTIC DEPARTEMENTAL

données quantitatives

Evolution du nombre de licences compétitives masculines en 71

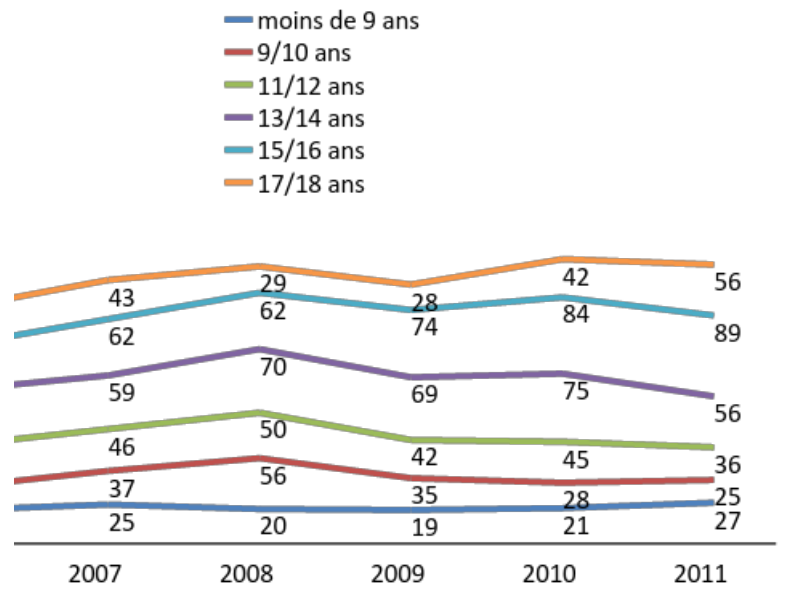
- moins de 9
- 9/10 ans
- 11/12 ans
- 13/14 ans
- 15/16 ans
- 17/18 ans



Projet Territorial

nce fortement marquée on constate cependant une hausse du nombre de compétiteurs dans les ant et adulte et une baisse chez les adolescents (13-16 ans) :

volution du nombre de licences ompétitives féminines en 71

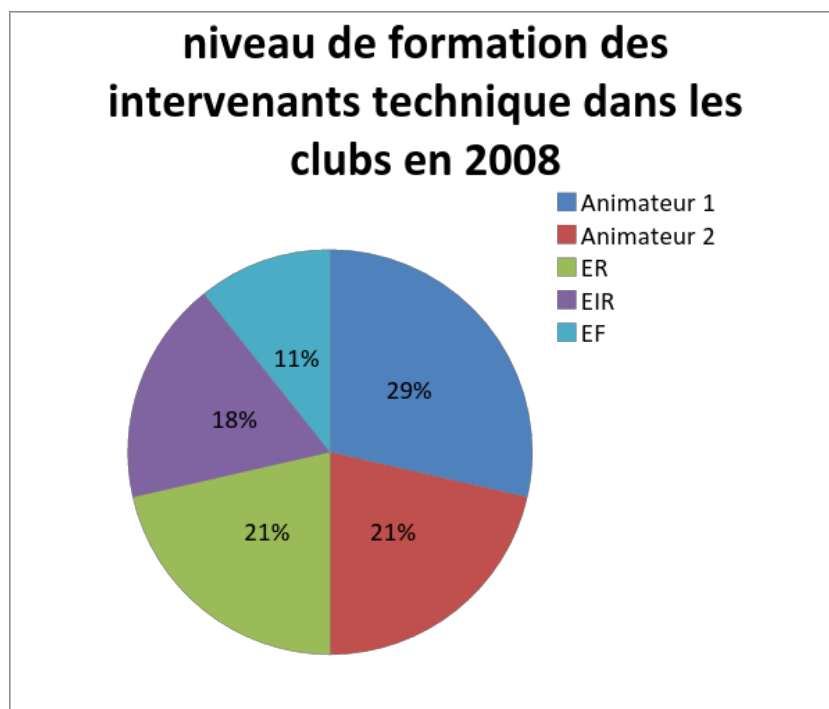


ne tendance à la hausse de 22,74% du nombre total de compétitrices entre 2006 et 2011 cependant cette pas uniformément répartie dans toutes les catégories ; comme chez leurs homologues masculins, les lélaissent la pratique du handball :

aison du Projet Territorial

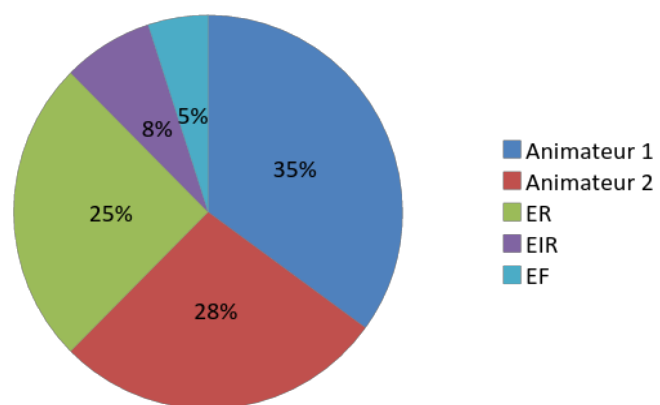
Répartition du nombre d'intervenants techniques par niveau de formation

En 2008 la Saône et Loire comptait 27 intervenants diplômés

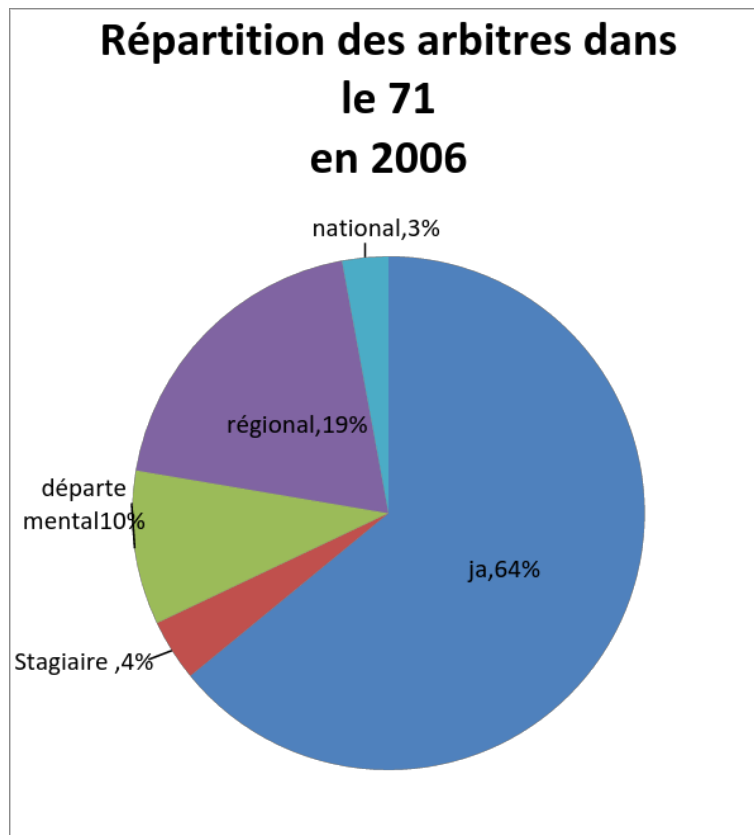


aison du Projet Territorial

intervenants technique dans les clubs en 2011

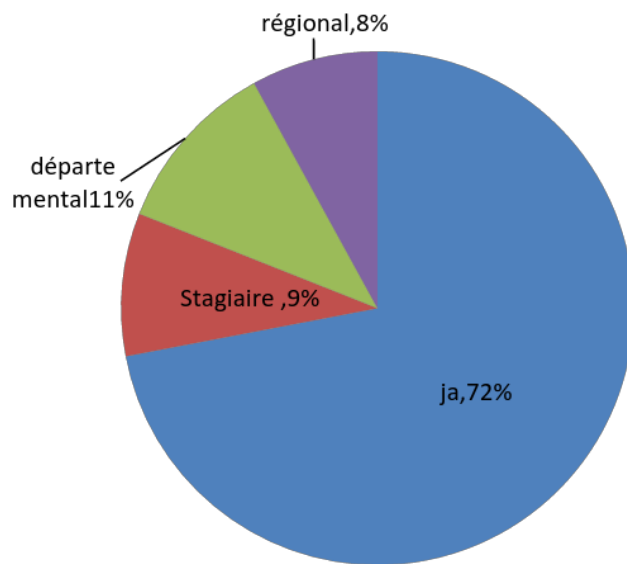


Répartition du nombre d'arbitres par grade



Sur un volume total de 103 arbitres (dont JA

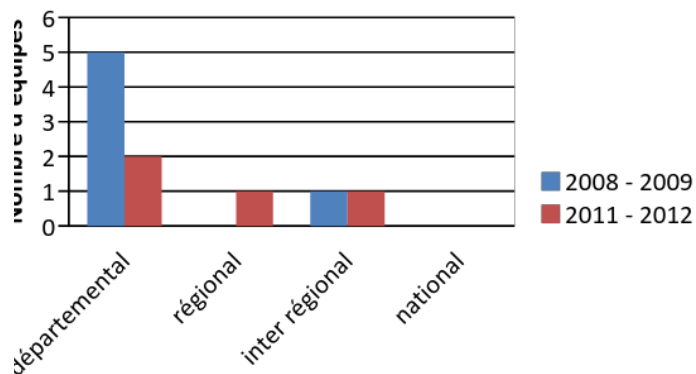
le 71 En 2011



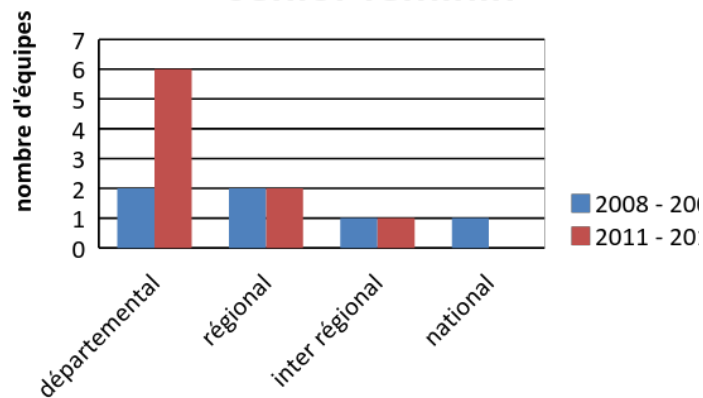
Sur un volume de 100 arbitres (dont 75 JA)

Evolution du niveau de jeu des équipes départementales sur l'olympiade 2008-2012

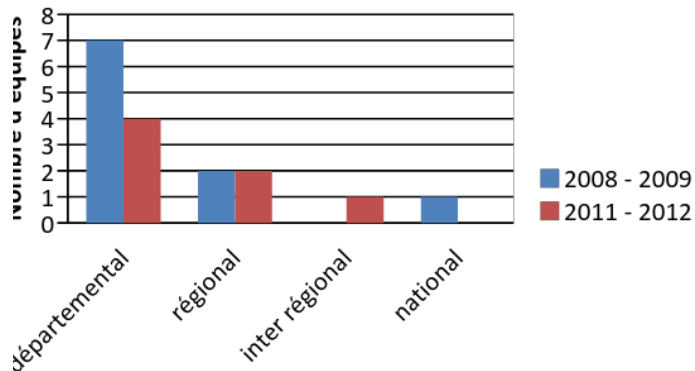
Evolution du niveau de jeu en moins de 18 ans féminin



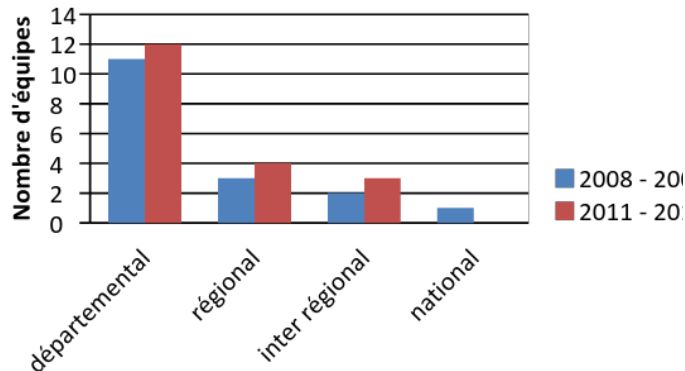
Evolution du niveau de jeu en sénior féminin



Evolution du niveau de jeu en moins de 18 ans masculin



Evolution du niveau de jeu en sénior masculin



une augmentation quantitative du nombre d'équipes totale pour une diminution substantielle du niveau de jeu (aucun national en Saône et Loire en 2012 !!!)

Evolution du nombre de salariés dans les clubs de Saône et Loire

| | Domaine d'intervention | 2007 | 2012 |
|---------------|-------------------------------|----------|----------|
| Comité | administratif | 1 | 1 |
| | technique | 1 | 1 |
| Clubs | administratif | 1 | 0 |
| | Technique salarié club | 5 | 2 |
| | Technique mis à dispo | 2 | 2 |

raison du Projet Territorial

le la diminution du niveau de jeu on constate une difficulté des structures à pérenniser les emplois existants.

Clubs de Saône et Loire.

le structures ont été identifiés suite aux rencontres Comité/Clubs :

vec de nombreux licenciés

en développement

en difficultés

lles structures potentielles de pratique

Chacune de ces catégories a ses problématiques propres

soins d'encadrement de qualité, en quantité, pour fidéliser

clubs avec de nombreux licenciés

soins de structuration

soins d'augmenter le volume de pratique (créneaux...)

rennisation de l'emploi (pour les clubs qui en ont un).

en développement

soins de structuration

soins de créer du lien avec des partenaires stratégiques (écoles, UNSS, MJC...)

soins de moyens humains (personnes diplômées d'état et compétentes)

en difficultés

soins en structuration

en devenir (Nouvelles structures de pratique)

soins d'accompagnement

raison du Projet Territorial

| Club avec de nombreux licenciés | Clubs en développement | Clubs en difficulté | Clubs en devenir |
|---------------------------------|------------------------|---------------------|---------------------|
| Chalon | Sanvignes | Cuiseaux | Verdun sur le Doubs |
| Saint Marcel | Digoin | | Couches |
| CTM | Châtenoy le Royal | | Cluny |
| Gueugnon | Tournus | | Varennes le grand |
| Saint Marcel | Autun | | |
| Macon | Saône et Bresse | | |

des forces et faiblesses du comité selon le modèle « SWOT » vient compléter le diagnostic établi à l'aide des données auprès des acteurs d'autres données qualitatives.

| Forces | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> * 2 employés dont un technicien, une administrative * un projet en cours * Des bénévoles investis * des moyens financiers FADT * un Centre de ressources * un suivi régulier du budget * Existence d'une section sportive * Image positive du handball * Existence d'une offre de formation * Existence de personnes ressources * Existence d'un STAPS | <ul style="list-style-type: none"> * Infrastructures * Nécessité de développer les moyens financiers et matériels * Structuration à optimiser * difficulté pour communiquer en interne * diminution du nombre de bénévoles * Problème pour s'identifier au Comité * Niveau de jeu * Pratique féminine * Faiblesse sur le championnat jeune * Manque de personnes ressources en milieu rural * Niveau de formation des arbitres * difficulté à mobiliser les bénévoles |

aison du Projet Territorial

| Opportunités | Menaces |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> * Présence d'un consultant * Fluctuation du nombre de licenciés * Présence médiatiques des équipes de France * Existence d'un STAPS | <ul style="list-style-type: none"> * Disparition de l'aide à l'emploi et subvention * conjoncture économique * Fluctuation du nombre de licenciés * Baisse des bénévoles |

spécifique départementale et le Projet Territorial Bourguignon doivent permettre une meilleure gestion du Comité et guider les actions futures sur l'olympiade 2012-2016.

LES PROBLEMATIQUES

Diagnostic concernant le Comité et les besoins des clubs identifiés au cours des rencontres Comités/Clubs, se dégagent les enjeux et les préoccupations fédérales

l'emploi

le développement

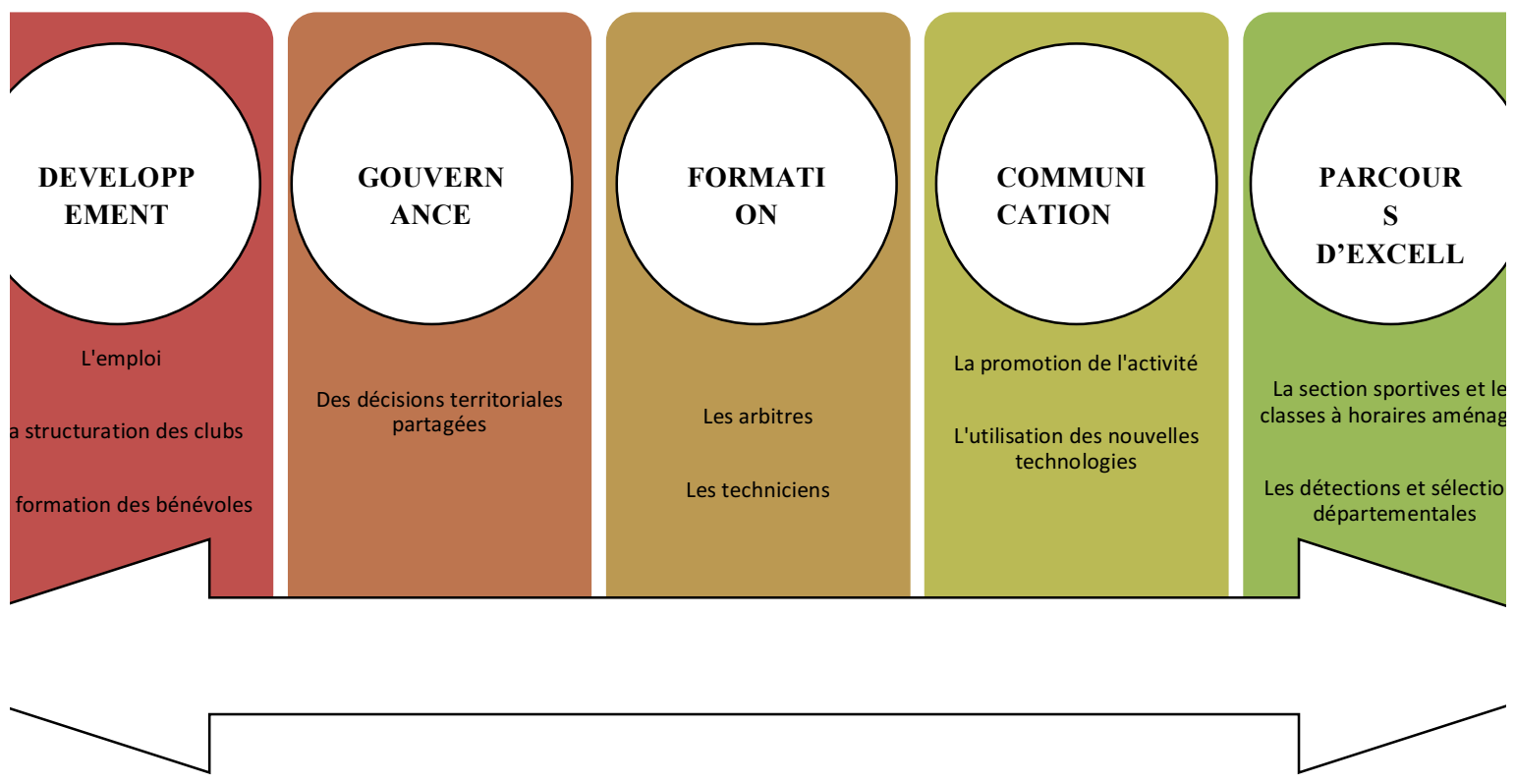
l'amélioration du niveau de jeu

l'arbitrage

la structuration des clubs

la communication

la mise en œuvre du Projet Territorial



l'emploi se décline sous 2 aspects :

- la pérennisation des emplois existants du comité et des clubs

- le développement de l'emploi dans les clubs, la taille des clubs départementaux ne permettant pas d'envisager des emplois à temps plein dans les clubs mais incitant à envisager des emplois partagés (groupement d'employeurs...)

raison du Projet Territorial

ment

ment du nombre de licenciés est nécessaire

pour pérenniser les emplois après l'arrêt des aides à l'emploi.

pour augmenter le vivier de joueurs (ses) dans les classes d'âge déficitaires 13/16 ans permettant ainsi aux clubs d'avoir une cont
masses d'âge. Par ailleurs l'augmentation du nombre de licenciés devrait permettre aux sélections départementales d'élargir le r
améliorer leur niveau de jeu.

pour permettre de faciliter l'accès au sport de tous les publics (handicap, jeunes filles et femmes, publics scolarisés, des
quartiers en difficulté et des populations des zones rurales)

du niveau de jeu.

tributaire de :

formation des entraîneurs (initiale, continue, diplômante...)

augmentation du nombre d'entraîneurs dans les clubs

augmentation du volume d'heures de pratique dans les clubs

développement des classes à horaires aménagés, la participation à l'aménagement du temps scolaire pour la pratique du sport

tributaire de :

formation initiale d'arbitre de qualité

formation continue des arbitres

transition entre JA et arbitre

valorisation et le financement des actions d'arbitrage

raison du Projet Territorial

des moyens pour financer ces actions

- o Partenariat privé
- o Participation des clubs (compensé par une baisse des sanctions financières)
- o Participation du comité (une part des sanctions financières reversée pour l'incitation à la structuration arbitrale)

des clubs

concerne principalement les clubs, le Comité peut être un point d'appui pour aider les clubs à se structurer (aide à formaliser dossiers CNDS, label...) et pour la mutualisation des moyens.

Il faut également trouver une aide à travers le centre de ressources territorial.

en

de communication avec « 3 moments phares dans l'année »

Septembre (mini stade + action USEP - UNSS)

Janvier (semaine du handball + championnat du monde)

Mai - juin (mini stades + tournois)

Actualisation avec la presse locale

en ligne d'un site internet

ou d'une « Newsletter »

IFIS – PLAN D' ACTIONS

Les actions sont présentés dans les volets sportif, éducatif, social, administratif et économique.

| objectif | action | responsable | échéance |
|--|---|-------------|----------|
| Augmenter le volume d'entraînement des 11-17 ans | Section sportive | | |
| | Détection et sélections départementales | | |
| | Ouverture de classes à horaires aménagées | | |

Annexe du Projet Territorial

| | | | |
|---|--|--|--|
| | Mise en place de stages vacances | | |
| Améliorer le niveau d'arbitrage | Offre de formation d'arbitres | | |
| | Offre de formation des jeunes arbitres | | |
| Organiser les championnats de façon optimale | Mise en place des calendriers en relation avec les autres commissions | | |
| | Organiser les formules et niveaux de championnat | | |
| | Organiser les plateaux non compétitifs | | |
| Pérenniser les emplois du comité et des clubs par la mise en place d'actions de développement | Actions permettant de développer les fonds propres du comité (part emploi) | | |
| | Création d'un GEA ou partage d'emploi | | |
| Améliorer le budget par des économies d'échelles, une meilleure mutualisation | Modifier le coût d'inscription aux formations | | |
| | Mise à disposition du CTF sur des actions territoriales | | |
| | Participation au centre de ressources territorial | | |
| | Mise en place de stages vacances | | |
| Aide au fonctionnement des structures « handball » | Aide à la campagne CNDS 2013 | | |
| | Aide aux dossiers « label école d'arbitrage » | | |
| | Aide aux dossiers « label école de hand » | | |
| | Mise en ligne du centre de ressources territorial | | |
| | Aide à la formalisation d'un projet associatif | | |
| Améliorer le fonctionnement des clubs et aider au développement par des outils adéquats | Création d'un référentiel de formation du joueur | | |
| | Création d'un référentiel de formation des JA | | |
| | Elaboration de fiches au sein du centre de ressources | | |
| Améliorer l'offre de formation pour l'ensemble des acteurs du handball | Calendrier de formation fédérale des techniciens | | |
| | Calendrier de formation des arbitres et JA | | |
| | Offre de formation des dirigeants et bénévoles | | |
| | Action en direction de la pratique féminine | | |
| Amener les jeunes à la pratique par la mise en place de dispositifs | Action en direction de la pratique féminine | | |
| | Cycles d'accompagnement éducatif | | |

aison du Projet Territorial

| | | | |
|--|--|--|--|
| incitatifs | Stages vacances découverte | | |
| | Mini stades (publics en difficulté et scolaire) | | |
| | Aide aux clubs dans leurs actions de développement | | |
| Améliorer la visibilité du comité à l'échelle départementale | Création d'un site web | | |
| | Création d'une « news letter » | | |
| | Contractualisation avec le JSL | | |
| Augmenter le nombre de manifestations promotionnelles et festives autour du handball | Mini stades départementaux | | |
| | Semaine du hand | | |
| | Match de gala | | |
| | Collaboration avec les partenaires (USEP, UNSS...) | | |

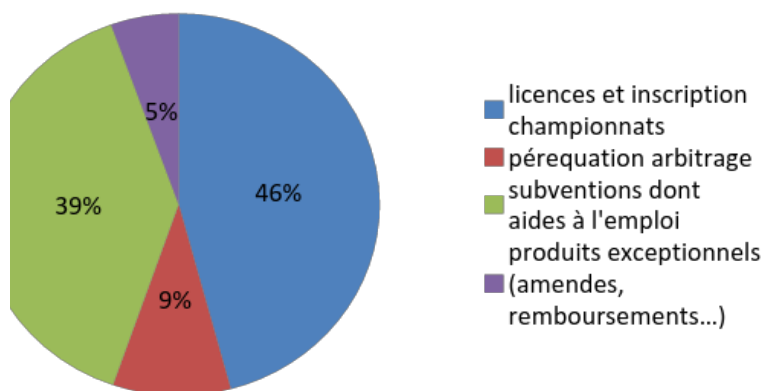
Chaque action est mentionnée dans les « fiches actions » en annexe de ce projet. Elles servent d'outils de suivi, d'évaluation pour les prises en compte par le comité 71.

ET

Le budget du comité en 2011 représente 124 400 €. Ce budget est réparti comme suit :

Annexe 1 : Plan d'Action du Projet Territorial

Recettes du budget 2011



Le budget représente près de la moitié des dépenses du comité. Le budget administratif, technique et d'arbitrage représentent environ 1/3 des dépenses.

Le département assure près des 2/3 des recettes sur des fonds propres et 1/3 sur des aides publiques (dont les aides à l'emploi qui sont de plus en plus nombreuses).

Annexe au Projet Territorial

RES D'EVALUATION

ion du nombre de salariés, au comité, dans les clubs, temps plein, temps partiel
ion du nombre de groupements d'employeurs

nt :

ion du nombre de licences

mpétitives

isirs

ion du nombre de structures

ion du nombre de modules réalisés en accompagnement éducatif

ion du nombre de classes à horaires aménagés, ou aménagement du temps scolaire

iveau de pratique :

ion du nombre de clubs en compétition départementale, régionale, nationale,

uipes jeunes, seniors

uipes féminines, masculines

irs des sélections départementales

tion des entraîneurs

olution du nombre d'entraîneurs diplômés, par niveau, répartition par clubs

olution du nombre de journées de formation dispensées

ion du volume d'entraînement moyen par catégories d'âge

ion du nombre de clubs labellisés Ecole de Hand

aison du Projet Territorial

ion du nombre d'arbitres par grade
ion du nombre de JA par grade
ion du nombre de journées de formation
ion du nombre de club labellisés Ecole d'Arbitrage

des clubs

ion du nombre de journées de formation « dirigeants »
ion du nombre de clubs possédant un projet associatif écrit
ion du nombre de clubs labellisés Ecole de Hand
ion du nombre de club labellisés Ecole d'Arbitrage

in

ation du plan de communication et des moments « phare » dans l'année »

Septembre (mini stade + action UNSS)

Janvier (semaine du handball + championnat du monde)

Mai-juin (mini stade + tournoi)

actualisation avec le JSL

ation du site internet

ation de la Newsletter

aison du Projet Territorial

VISION

est un outil élaboré par les acteurs du handball départemental en cohérence avec le projet et les attentes de ses partenaires publics et privés. Partager, aider, pérenniser, former, communiquer doit permettre au Comité de Saône et Loire de Handball de se développer durablement et de promouvoir la pratique sportive pour tous.

remercie la Ligue de Bourgogne et l'ensemble de ses partenaires, la Direction Départementale de l'Éducation Nationale, le Conseil Général de S&L, le CDOS et la ville du Creusot.